

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 Mars 2023

Le conseil a débuté à 20 h10, étaient présents :
BEAUCHAMP-SIDER Bernadette, BESSON Hugues,
SIDER Merzouk, ROUSSEL Jean-Michel.

les choses à faire sont indiquées en gras

Mettre à jour le site

fête des plantes, le 21 mai 2023 :

Affiche : compléter avec l'adresse du site et « *restauration, sandwiches et buvette sur place* » ;
Finaliser la plaquette pour l'imprimerie.

Associations présentes :

Merzouk doit relancer « Terres de Liens » ; pas de nouvelles du CFA (susceptible de venir mais la personne qui s'en occupe habituellement n'est pas présente et pas encore remplacée) ;
« *Kokopelli* », les « *Jardins Bourians* », « *Arbres Haies paysages 46* » (qui fait la promotion de l'agroforesterie), « *la Distillerie* » sont ok ;

Une question non résolue a été soulevée : les exposants présents à travers des associations loi 1901 mais qui commercialisent des produits (*Kokopelli, la Distillerie*), doivent-elles payer leur emplacement ? La décision avait été annoncée d'offrir la gratuité aux associations loi 1901, donc pour cette année nous en restons à un don équivalent à 30 € (tous les exposants font un don pour la tombola).

Proposition d'inviter l'association cadurcienne « *Juins Jardins* » - mêlant art et environnement - pour l'an prochain (les contacter en septembre).

Jean Pierre nous relaie la déception des enfants brouetteurs de ne plus faire le circuit jusqu'au parking, car les visiteurs ne font pas appel à eux pour aller jusqu'à la consigne. Que peut on trouver pour eux, en plus du stand jeux ? Vente des billets de tombola ?

Dominique s'est occupé de contacter Mr Marquegoute pour le prêt d'un camion frigorifique, et Intermarché pour une remorque frigorifiée.

Yvan et Dominique doivent prendre contact afin de se coordonner pour les ingrédients des sandwiches à stocker au frais.

Recontacter bénévoles pour donner signe de vie, créer un moment de rencontre et se répartir les tâches : diffuser les plaquettes, faire les panneaux parking (noms d'arbres, panneaux plastifiés), reprendre les oriflammes (couture)...

Marché bio : qui après discussion sera un marché bio de plants et d'alimentaire.

Mettre sur la plaquette les produits, pas les noms des vendeurs (on ne les a pas tous).

11 inscrits pour l'instant (5 alimentaires, 6 en plants) :

F. Huet, « *Epicae* », poivre, vanille, mélanges d'épices ;

S. Riffault et V. Lambert, « *jardins du Fourquet* », maraîchage ;

L. Bourad « *Made in moi-même* », confitures ;

S. Schreck, SARL Cantegrel, boulangerie, pain ;

L. Vollet, « *la ferme de Bonarme* », producteurs de légumes secs et céréales

B. Larroche, plants, potagers et aromatiques, gamme exotique et asiatique ;

M. Morano, plants potagers, arbres et arbustes ;

S. Guinard-Ozon, « *Jardins de campagne* », plants potagers, mellifères, petits fruits ;

C. Bozec-Claverie, semences biologiques, potagères, aromatiques et florales ;

L. Cotteaux, « *Sauge céleste* », plantes aromatiques et médicinales ;

V. Lobry, « Petite fleur des champs », plantes médicinales

Hugues contacte d'autres producteurs (en attente d'inscription, les vins du domaine Ichard) : Les pleurotes du Lot, fromages, noix..

Memento des choses à faire ou en cours notées dans les précédents CA :

- Mise en place d'activités pédagogiques et de sensibilisation concernant l'alimentation et intervention d'un nutritionniste ou paysan boulanger pour la fête du pain.
- Affiche « Concert aux chandelles ».
- Fiches de recettes proposées par les exposants (décrivant les qualités de leurs produits).
- Envoyer les fiches inscriptions enfants avec consignes et autorisation parentale.
- Demander les autorisations à la commune et communauté de communes, et le document pour « Demande de matériel hors chapiteaux » pour les panneaux de signalisation.
- Relancer la municipalité pour des trous tubés pour mettre nos propres panneaux.
- Courrier à la communauté de commune pour leur rappeler leur engagement de participer à la communication.
- Récupérer l'enseigne ouvragée « Fête des plantes ».
- Contacter la protection civile.
- Contacter les radios : Antenne d'Oc, Radio Périgord, Totem... Faire un dossier de presse
- Relancer l'appel à bénévoles : affichettes, la Dépêche

La date du prochain conseil d'administration est **à fixer**, le prochain rendez-vous aura lieu **vendredi 14 avril à 9 h** pour définir et pré-baliser les emplacements.

le secrétaire de séance, pour le bureau,
Hugues BESSON.